



3063 Ittigen, juin 2022

Résumé du rapport d'information SSC 2022

Soleure, "Landhaus", mardi 14 juin 2022

Les exposés sont disponibles en téléchargement : www.ksd-ssc.ch | Login KSD-Partner

Ouverture et message de bienvenue

Susanne Schaffner, conseillère d'État, cheffe du Département de l'intérieur du canton de Soleure

Le rapport d'information a été ouvert par un court portrait filmé de la ville de Soleure. Avec sa sympathie habituelle, l'animatrice Anita Panzer a accueilli tous les participants. Elle a ensuite donné la parole à la conseillère d'Etat Susanne Schaffner pour le discours de bienvenue officiel, qui a cité son allocution personnelle lors du rapport SSC 2019. Elle avait alors souligné l'importance de la mise en réseau et de la collaboration entre la Confédération, les cantons et les organisations spécialisées, et personne n'aurait pu imaginer que peu de temps après, c'est précisément ce principe qui serait mis à l'épreuve. Avec la pandémie, les accords et les interactions se sont intensifiés à de nombreux égards. Pour le canton de Soleure, il est particulièrement important de pouvoir recourir aux ressources d'hôpitaux situés hors du canton. Elle a remercié tous les services, et en particulier le SSC, d'avoir assumé des tâches et des rôles importants dans le cadre de la lutte contre la pandémie. Les activités de coordination ainsi que les importants aperçus de la situation en ce qui concerne les capacités hospitalières, continuent d'apporter un grand soutien.

Évaluation de la situation* et mise à jour du Bureau du Service sanitaire coordonné Stefan Trachsel, chef du bureau SSC

**Suite à la convalescence du Dr Andreas Stettbacher, l'évaluation de la situation et la mise à jour du bureau SSC ont été regroupées.*

Le SSC profite aujourd'hui de la symbiose entre l'armée et les organisations civiles. Il assume ainsi d'importantes tâches de coordination, ce qui a permis de se positionner très fortement, notamment pendant la pandémie. La surveillance des capacités hospitalières à l'aide du système d'intervention et d'information SII ainsi que la planification des mesures qui en découle aident à bien des égards à maîtriser la pandémie. La coordination des lits IPS au niveau national a été un facteur important. La collaboration avec différentes organisations a fait ses preuves à cet égard. Des mesures importantes telles que la définition de réseaux hospitaliers régionaux pour les soins intensifs ainsi que l'introduction d'un système de feux de signalisation pour une meilleure représentation de la situation de charge ont pu être réalisées. En outre, des valeurs seuils plus basses ont été fixées pour les transferts interrégionaux. La collaboration interdisciplinaire a ainsi été renforcée dans son ensemble.

De nombreuses connaissances ont été acquises dans le cadre de la lutte contre la pandémie. Au début de la première vague, divers facteurs ont entraîné une pénurie de biens médicaux importants. Le groupe de travail interdépartemental sur les biens médicaux (IDAG) a donc été créé pour assurer l'approvisionnement du système de santé. Entre-temps, la couverture des stocks des cantons et de la Confédération garantit au système de santé une autonomie d'approvisionnement de 60 jours.

La solidarité ne va pas de soi et elle a été mise à rude épreuve. Ainsi, la répartition équitable des patients dans les unités de soins intensifs s'est avérée être un grand défi pour toutes les vagues. L'engagement subsidiaire de soldats sanitaires et hospitaliers ou de sanitaires d'unité a fait ses preuves. Le nombre de jours de service s'est maintenu à un niveau très élevé. A l'avenir, une nouvelle réglementation sera nécessaire à ce sujet.

Défis actuels pour le SSC :

- **Pandémie de Covid19** : la pénurie croissante de personnel qualifié dans le secteur de la santé laisse présager qu'à partir de l'automne 2022, environ 10% des capacités habituelles de l'IPS ne seront plus disponibles. La situation est encore aggravée par le fait que la population n'accepte plus les mesures préventives. Un suivi étroit de la situation de la part du SSC reste donc essentiel.
- **Ukraine** : de nombreuses personnes ukrainiennes en quête de protection apportent avec elles des traumatismes. Le SSC soutient le développement de la NPPGS (plateforme nationale pour la santé psychologique des personnes en quête de protection). En outre, si des patients de la région en crise devaient être admis dans des hôpitaux de soins aigus en Suisse, le SSC assumerait à nouveau un rôle de coordination.
- **Variole du singe** : l'évolution des cas doit être suivie de près et les mesures possibles examinées.

Le positionnement et l'orientation futurs du SSC constituent un autre défi de taille et comportent un risque pour la continuité de la fourniture des prestations du SSC en temps de crise. Avec l'entrée en vigueur de la loi révisée sur la protection de la population, l'OCPD n'est plus considérée comme une base juridique suffisante pour l'acquisition de prestations et la conclusion d'autres contrats. La marge de manœuvre a donc été fortement réduite, comme le montre l'exemple de la formation à la décontamination NBC, qui ne peut plus être assurée par des formateurs engagés par le SSC. La balle est actuellement dans le camp du Secrétariat général du DDPS, qui tente de clarifier cette appréciation juridique. D'une manière générale, la collaboration civilo-militaire dépend fortement de la manière dont les futures tâches du SSC et son attribution sont conçues.

En mai de cette année, un projet a été lancé qui prévoit le passage du SSC à l'Office fédéral de la protection de la population OFPP. Dans ce contexte, les tâches et les compétences devront être reformulées. Le SSC informera en temps utile sur les modifications concrètes des compétences.

Indépendamment de cela, le SSC continuera à s'occuper sans restriction des domaines de tâches déjà existants (par exemple la coordination des lits IPS, la formation, le RNAPU, etc). En particulier, le développement du SII existant vers la Next Generation (SII NG) sera poursuivi. La pandémie a clairement démontré le besoin d'un outil d'information pour la gestion des ressources dans le secteur de la santé et le SII a fait ses preuves et apporté de nombreux avantages. Dans sa nouvelle forme, il pourra à nouveau faire état d'améliorations significatives dans la préparation des données, l'intégration des systèmes périphériques et le flux de données.

Coopération civilo-militaire

Kim Kalima, lieutenant colonel des forces de défense finlandaises

Dans son exposé, le lieutenant colonel Kim Kalima a donné des informations sur l'organisation de la coopération civilo-militaire en Finlande. Il a mentionné que l'on s'était notamment inspiré du concept suisse et qu'on en avait fait un modèle. Indépendamment de la crise actuelle en Ukraine, des stratégies de défense ont été mises en place sur le plan militaire et un bon réseau international a pu être établi. La Finlande dispose désormais d'un conseil consultatif sur la santé et le bien-être dans les situations d'urgence, qui soumet des recommandations et des propositions de loi aux dirigeants politiques afin d'améliorer la préparation dans le domaine de la santé. En raison de la menace actuelle, des réseaux d'hôpitaux ont été créés avec les 5 hôpitaux universitaires. Les hôpitaux universitaires sont chargés de conseiller et de guider les hôpitaux plus petits en matière de plans de réponse aux crises, de préparation et d'augmentation des capacités. L'armée et les organisations civiles travaillent en étroite collaboration. Ainsi, les militaires sont en service actif dans les hôpitaux et l'armée dispose de personnel de réserve pour les crises. Les plans d'urgence existants sont vérifiés lors d'exercices communs et optimisés si nécessaire. La sécurité de l'approvisionnement est également un facteur important, car l'importation se fait principalement par la mer Baltique. L'agression russe a malheureusement modifié la situation en matière de sécurité et, de manière générale, la peur est perceptible au sein de la population finlandaise, mais il est également reconnu que la sécurité est une tâche sociale. En raison de la situation actuelle, la Finlande aspire à adhérer à l'OTAN. Kim Kalima a conclu son exposé par une déclaration pertinente : "*Luck favors the prepared*". Un message que le SSC peut également soutenir sans réserve.

Tâches et défis de la protection de la population

Dr Michaela Schärer, directrice de l'OFPP

L'exposé de Dr Michaela Schärer a pour but de donner un aperçu du nouveau port d'attache du SSC. Les tâches de l'OFPP ont été expliquées à l'aide d'exemples concrets, ce qui a permis de se faire une bonne idée de la complexité de la composition des différents domaines. Elle a présenté les tâches et les activités dans le cadre de la boucle de régulation de la gestion intégrale des risques, à savoir la prévention, la préparation aux événements ainsi que l'intervention et la régénération après un événement. Des analyses de risques régulières mettent en évidence les dangers potentiels et ont un impact sur les mesures de préparation correspondantes. Il s'agit par exemple de la mise à disposition de systèmes d'alarme, de la formation uniforme au sein de la protection civile ou de l'élaboration de directives. En cas d'intervention, la Centrale nationale d'alarme soutient l'alarme avec ses systèmes multicanaux et assume également des tâches de coordination. Dans ce contexte, la gestion des ressources de la Confédération (ResMaB) permet de planifier et de coordonner de manière ordonnée différentes prestations au niveau national et international. Il a déjà fait ses preuves à plusieurs reprises dans son rôle. La régénération comprend aussi bien la remise en état que l'évaluation des mesures. Après la crise, c'est avant la crise et il s'agit de tirer des enseignements et de rassembler les connaissances.

Le rôle de la SSMI avant, pendant et après la pandémie

Dr. med. Antje Heise, Société suisse de médecine intensive, Présidente du corps médical

Antje Heise a qualifié la SSMI de "produit de niche" si l'on se réfère à la période précédant la pandémie. La place de cette organisation devrait toutefois rapidement changer. En tant que seule société de discipline interprofessionnelle depuis la fusion du corps médical et infirmier en 2017, on se trouve cependant toujours un peu en train de se former. Mais ici aussi, la pandémie a relégué de nombreux projets au second plan. La conférencière a évoqué de manière impressionnante les obstacles rencontrés dans la lutte contre la pandémie et les sentiments de peur ressentis au début de la pandémie. Le manque de matériel ou le manque de

personnel qualifié étaient des facteurs essentiels. On ne se voyait pas non plus auparavant devoir définir et mettre en œuvre des directives de triage. Et puis, il y avait aussi la pression médiatique qui s'était exercée en raison du grand intérêt suscité.

De nombreux enseignements ont été tirés de la pandémie. Que ce soit en ce qui concerne les mesures thérapeutiques des patients Covid19, la gestion du matériel ou, justement, les capacités interdisciplinaires. La collaboration avec le SSC-fédéral a été saluée. Ainsi, le soutien apporté à la coordination des lits de soins intensifs a certainement eu des effets très positifs sur la situation globale. On souhaite que cette collaboration se poursuive.

ASIC : Les prestations coordonnées dans le domaine de la santé publique mises en lumière par l'exemple de la pandémie COVID-19

Dr. med. Rudolf Hauri, président de l'Association des médecins cantonaux ASMC

L'exposé de Rudolf Hauri a mis en évidence la complexité du système de santé suisse. Peut-être faudrait-il à l'avenir parler d'un "système de santé coordonné" et clarifier tout ce qui fait partie de ce système de santé. La Constitution fédérale stipule que la Confédération et les cantons doivent veiller, dans le cadre de leurs compétences respectives, à ce que les soins médicaux de base soient suffisants, accessibles à tous et de haute qualité. Pour les cantons, cela nécessite des accords concernant la planification des prestations, notamment dans le domaine hospitalier. La coordination s'effectue au niveau local, régional ou, en ce qui concerne les soins hautement spécialisés, au niveau national. Dans ce contexte, la question se pose naturellement de savoir comment le SSC sera positionné à l'avenir. Rudolf Hauri a souligné l'importance de la collaboration avec le SSC pour pallier les faiblesses de la coordination intercantonale et a remercié les prestations qui ont été fournies à cet égard, notamment pendant la pandémie. Il n'est pas nécessaire de créer des surcapacités. Cependant, la coordination des prestations existantes est de la plus haute importance. Il considère le rôle du SSC comme subsidiaire dans les domaines nécessaires pour combler les lacunes de la coordination et exprime également le souhait de renforcer encore l'implication des partenaires et des clients.

ResMaB / iRES Expériences tirées de la crise COVID

Thomas Herren, chef du domaine spécialisé Soutien à l'engagement, Centrale nationale d'alarme CENAL

Thomas Herren a expliqué le principe de base de la gestion des ressources de la Confédération (ResMaB), qui a été mise en œuvre avec la première vague de la pandémie Covid-19. Différentes tâches ont été accomplies et des enseignements importants ont été recueillis. Ainsi, il est apparu clairement que des formulations claires des demandes selon le principe PQQZD - qui est désormais compris par tous - revêtent une grande importance dans la répartition des prestations. Il est également apparu que les cantons doivent disposer de services de coordination internes. C'est la seule façon d'éviter les demandes multiples. Il est important que les bénéficiaires de prestations fassent preuve de transparence et respectent le principe de subsidiarité. Dans l'ensemble, on est très satisfait de ses propres prestations. Les processus ont été adaptés en fonction de la situation, mais le principe de base est resté inchangé. Le traitement des demandes a été effectué via le système de gestion de l'information de la Confédération (iRES). Le développement de cet outil n'est pas encore complètement terminé, mais il s'est déjà avéré très utile.

La Croix-Rouge suisse en mission de crise

Sabine Ryser, responsable du secteur Recherche, sauvetage et aide en cas de catastrophe CRS (SUREK)

La responsable du domaine SUREK a donné un aperçu bien compréhensible du mode d'organisation de la Croix-Rouge suisse. Le travail sur la base du volontariat est particulièrement important dans des situations particulières ou extraordinaires. Cela a pu être démontré de manière impressionnante à l'aide d'exemples concrets. Ainsi, pour l'intervention Covid-19, un grand pool de collaborateurs* a pu être réuni en quelques jours pour un engagement bénévole. Les interventions ont eu lieu à différents endroits, par exemple dans les services d'aide et de soins à domicile, les maisons de retraite ou les centres de vaccination. La coordination et la planification ont représenté un grand défi. La crise en Ukraine a également fait l'objet d'un engagement important. L'accent est mis sur la prise en charge des personnes en fuite. Jusqu'à présent, douze sites offrent le soutien nécessaire. En résumé, il existe différents défis. L'un des plus importants devrait être le renforcement du travail bénévole et son ancrage dans les processus de gestion de crise.

Aide humanitaire en collaboration avec le SSC

Simon Tschurr, chef adjoint du service Rapid Response DDC Aide humanitaire

Le mandat de l'Aide humanitaire de la Suisse consiste à "sauver des vies, soulager des souffrances". Simon Tschurr a présenté les instruments qui peuvent être utilisés pour remplir ce mandat. La question préalable est toujours de savoir quel est le problème de base et quels sont les besoins dans la région concernée. Ce n'est qu'ensuite que l'on peut décider dans quelle mesure la Suisse peut apporter son aide. La pandémie a également constitué un nouveau défi, car la question s'est posée de savoir s'il était raisonnable pour les collaborateurs de s'occuper de leurs demandes dans des pays au système de santé précaire et de s'exposer à des risques supplémentaires. De plus, la même situation de crise existait dans le pays d'origine.

D'autres exemples impressionnants tirés de la réalité et des crises des années passées ont montré les possibilités et les limites de l'aide humanitaire. Il a également été fait référence à la crise actuelle en Ukraine, concrètement aux flux de réfugiés vers les pays riverains de l'Ukraine. Dans ce contexte, la collaboration avec ResMaB et le SSC en matière de ravitaillement en biens est très précieuse pour l'aide humanitaire de la DDC.

Santé mentale après un événement majeur

PD Dr. med. Stefan Vetter, président du Réseau national d'aide psychologique d'urgence (RNAPU)

Après un événement majeur, de nombreuses personnes ne sont pas toujours affectées psychologiquement de la même manière. Les déclarations de Stefan Vetter se réfèrent en premier lieu à des expériences et des évaluations d'événements passés. Chaque situation doit être considérée de manière spécifique et il n'est donc pas encore possible de tirer des conclusions claires en ce qui concerne la crise en Ukraine. Ce qui est sûr, c'est que les réactions des adultes et des enfants sont différentes. Par exemple, en ce qui concerne les délais de traitement ou le recours à l'aide nécessaire. Les mesures de prévention constituent une approche importante. Ce point est très important, car il est prouvé qu'il n'y a pas assez de spécialistes psychologiques ou psychiatriques en matière de traumatismes. Aujourd'hui déjà, il faut parfois attendre plus d'un an avant de pouvoir bénéficier d'un traitement adéquat. Cette situation est notamment due au fait qu'il existe en Suisse une problématique concernant les procédures d'admission des médecins dans les différents cantons. En se référant à la situation de crise actuelle en Ukraine, on pourrait par exemple essayer d'impliquer ses propres compatriotes (réfugiés) dans la prise en charge des personnes en quête de protection. L'utilisation d'un

modèle de soins échelonnés à un stade précoce serait également très utile d'un point de vue financier.

Cas de catastrophe - Soins obstétricaux dans des situations extraordinaires

Barbara Stocker (présidente) et Andrea Weber-Käser (secrétaire générale) Fédération suisse des sages-femmes FSSF

En raison de la situation exceptionnelle due à la pandémie et des restrictions qui en découlent, il fallait se demander, du point de vue des sages-femmes, ce que cela signifiait concrètement pour leur profession. Barbara Stocker et Andrea Weber-Käser, en tant que représentantes de la Fédération suisse des sages-femmes FSSF, se sont penchées en détail sur cette thématique et ont malheureusement dû constater que les soins de base périnataux extrahospitaliers, en particulier, sont insuffisants, voire inexistant, dans la planification de crise. Ce constat doit inciter à intégrer des comités spécialisés dans la future planification de crise. A cet effet, des contacts ont été pris avec le SSC et les premières questions ont été rassemblées. Il s'agit maintenant de déterminer les interlocuteurs et de définir les obligations ou, si nécessaire, les prestations à fournir. La Confédération et les cantons sont donc appelés à élaborer un concept de soins obstétricaux de base pour les futures situations de crise. En effet, les accouchements ont lieu indépendamment d'une situation de crise et deux personnes (la mère et l'enfant) sont toujours concernées.

Mot de la fin

Stefan Trachsel, chef du bureau SSC

Stefan Trachsel remercie tous les intervenants*, les participants et les organisateurs de la manifestation* et prend congé des invités. En raison de la restructuration du SSC, il n'est pas possible aujourd'hui de donner une date pour le rapport d'information 2023. Il va de soi que l'on espère pouvoir à nouveau échanger des informations dans le même cadre.